



COMPTE-RENDU DU BUREAU du CONSEIL DE QUARTIER

« ALOUETTE NORD - GRANDE BRUERE »

Du 19/06/2023

Présents : 19 (dont 2 invités)

Excusés : 3

ORDRE DU JOUR :

- Présentation du dispositif « Voisins Vigilants » par Monsieur Jean-Claude DROUET, Conseiller délégué à la Sécurité publique.
- Retour sur le compte-rendu du bureau précédent.
- Point sur la déambulation du 1^{er} avril 2023.
- Projet d'aménagement rue de la Patalisse.
- Aménagement des rues de Bourgueil et de Vouvray.
- Point sur l'emplacement d'un composteur partagé.
- Questions diverses.

PRÉSENTATION DU DISPOSITIF « VOISINS VIGILANTS » PAR MONSIEUR JEAN-CLAUDE DROUET, CONSEILLER DÉLÉGUÉ A LA SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Monsieur Jean-Claude DROUET, accompagné de Monsieur Dominique BOULAY, Chef de service de la Police municipale indique que ce dispositif existe en France depuis 2002, avec une première implantation à Saint Paul de Vence. Il consiste à faire participer les habitants à la sécurité de leur quartier avec l'appui de la commune et sous le contrôle de l'Etat (le préfet et les forces de l'ordre). La majorité des retours d'expérience met en évidence une baisse significative de la délinquance d'appropriation dans les secteurs où le dispositif a été mise en œuvre liée à la parfaite connaissance du secteur résidentiel par les habitants. Dans le Sud de la France, il a été noté une baisse de 60% des cambriolages dans le secteur « voisins vigilants ». Les voisins vigilants sont les yeux du quartier. Ils transmettent les renseignements à leur référent. En aucun cas, ils n'interviennent pas directement.

A Joué-lès-Tours, 5 quartiers sont concernés.

Vote du bureau sur la mise en place du dispositif voisins vigilants sur le quartier :

- 16 votes Pour,
- 0 Contre,
- 1 Abstention.

PROJET D'AMÉNAGEMENT RUE DE LA PATALISSE.

Le dessin d'aménagement avec la pose de coussins berlinois est présenté aux membres. Il s'agit d'un projet qui fait suite à la demande de riverains et pour lequel les services ont étudié un aménagement provisoire car un bureau d'études est mandaté pour faire une étude plus globale d'aménagement de la rue de la palisse. Le projet global, une fois terminé, sera présenté au bureau et ensuite positionner dans le plan pluriannuel d'investissement pour soumission à l'arbitrage budgétaire

Refus de la majorité sur la pose des coussins berlinois, inconfortables et bruyants pour les habitants. Suppression des potelets allant avec l'aménagement.

Les membres demandent à privilégier une voie partagée (bandes cyclables), et non par un passage à 30km/h, mais par des aménagements de type voie partagée plébiscités par le bureau. Une majorité du bureau souhaite pour le moment un maintien à 50km/h sur la rue de la Patalisse.

QUESTIONS / REMARQUES DIVERSES :

- Passage piéton rue Lionel Terray :
Remerciement pour la matérialisation au sol réalisée.
- Il est demandé de faire un point d'avancement du TRAM sur Joué les Tours :
Il est répondu que toutes les informations liées au Tram sont disponibles sur le site <https://lignes2tram.fr/> et permet de répondre sur son tracé et arrêts.
- Square Rue du noble Joué :
Remontée très positive et remerciement sur le travail de nettoyage réalisé.
- Quid des maisons squattées et de l'image renvoyée par la ville sur une des artères principales.
Il est répondu que l'expulsion du squat a été réalisée. Cependant, la problématique de l'indivision pose toujours problème. Les services suivent attentivement ce dossier.
- Il est demandé ce qu'il est envisagé pour réguler les naissances des volatiles dans le quartier comme un pigeonnier avec contrôle de naissance ou piégeage des corbeaux pies.
Réponse au prochain bureau
- Inquiétude sur les projets immobiliers en cours et à venir sur le quartier. Actuellement, deux bâtiments en construction, notamment sur la zone autour de l'église.
Réponse par un membre du conseil connaissant le dossier : L'église et les bâtiments autour ont un arrêté de clôture (sécurité incendie, normes...). Un projet de reconstruction est prévu avec une nouvelle église adaptée, qui serait financée par l'évêché et par le promoteur qui construirait un immeuble.
Il est demandé que le projet de construction d'immeuble soit présenté en bureau.

Monsieur Lionel AUDIGER, Adjoint délégué à la Voirie, aux Mobilités et transport et à la Gestion des fluides, sera présent au prochain bureau pour présenter le plan pluriannuel.

Il est proposé d'évoquer, en fin de réunion, les projets à étudier par les services techniques.

JOUÉ PROXIMITÉ

Pour des dysfonctionnements ponctuels, des dégradations, appeler directement **Joué proximité** au **02 47 39 71 26**

Date du prochain bureau :
Mardi 10 octobre 2023 à 19 h

Mme Marie-Thérèse LEBLEU